

1752 Villars-sur-Glâne 1 Case postale 176 Chèques postaux 17-193-0 www.villars-sur-glane.ch

Commune de Villars-sur-Glâne Administration communale

Séance du Conseil général du 14 octobre 2021

Compte rendu de la pollution de l'eau potable durant la période du 15 au 18 juillet 2021

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

Durant le week-end des 17 et 18 juillet 2021, notre Commune a dû faire face à une pollution de l'eau potable. Le compte rendu ci-après livre le déroulement, les mesures prises ainsi que les enseignements que nous pourrons tirer de cette expérience.

La Commune de Villars-sur-Glâne a été informée le vendredi 16 juillet 2021 qu'une pollution des eaux avait été détectée dans la Commune de Gibloux. Comme cette dernière livre ses eaux excédentaires à Villars-sur-Glâne, la Commune a immédiatement créé une cellule de crise afin de définir les mesures à mettre en place pour éviter ou limiter autant que possible une contamination dans notre réseau d'eau potable. Dans le même temps, la Commune a procédé à deux analyses sur le réseau pour déterminer si une contamination avait déjà eu lieu ou non. Il faut souligner que l'eau vendue par la Commune de Gibloux ne représente qu'une faible partie des eaux consommées à Villars-sur-Glâne, soit environ 15%, et que la Commune de Gibloux a stoppé ses livraisons dès qu'elle a eu connaissance de la pollution.

Les analyses d'eau potable nécessitent un temps d'incubation de 24 heures et ce n'est que le samedi 17 juillet 2021 que le Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV) a informé la Commune de la présence d'Enterococus spp ainsi qu'une faible concentration d'Escherichia coli dans le réseau de Villars-sur-Glâne. Cette information a été transmise à la Commune à 14h00. Lorsqu'une pollution, même de faible ampleur, est détectée, les mesures définies dans le plan d'urgence sont appliquées, à savoir : désinfection du réseau d'eau et information à la population.

La première mesure prise par la cellule de crise a été de stopper la pollution en chlorant le réservoir de Belle-Croix. Cette mesure a été effectuée vers 15h00 et certains habitants pouvaient déjà sentir une odeur de chlore dans l'eau, sans danger pour la santé, dès 17h00. La deuxième mesure a été de rincer entièrement le réseau d'eau, travail réalisé avec l'aide des pompiers et qui prit fin à 22h30. Nous pouvons raisonnablement penser que, samedi soir déjà, toute l'eau délivrée pouvait à nouveau être considérée comme potable. Les prélèvements effectués le samedi après-midi et dont les résultats d'analyses nous ont été transmis le



dimanche en fin d'après-midi, l'ont confirmé et a permis à la Commune de lever les mesures de précaution.

La population a immédiatement été informée sur le site internet de la Commune, sur Facebook, AlertSwiss, Radio Fribourg et via des groupes Whatsapp. Dans le même temps, des affiches ont été posées dans tous les arrêts de bus. Divers consommateurs particulièrement sensibles ont été personnellement avisés. La police intercommunale s'est également présentée auprès de personnes plus isolées et plus vulnérables afin de déterminer si une aide était nécessaire. Les médias ont relayé l'information lors de leurs transmissions (Radio Fribourg dès 17h00 et la RTS au journal télévisé de 19h30) ainsi que par le biais de leurs sites web et réseaux sociaux respectifs. La Commune a estimé que ces moyens étaient suffisants et proportionnés pour atteindre rapidement la très grande majorité de la population et que des moyens additionnels ne garantiraient pas un meilleur résultat.

La Commune a encore effectué des prélèvements les jours suivants et une semaine plus tard. Aucune trace biologique n'était présente dans ces prélèvements.

Suite à ces évènements, un débriefing a été organisé par la Commune. Il a pu être constaté que :

- la santé de la population n'a jamais été mise en danger ;
- les mesures prises ont permis de rapidement supprimer la pollution ;
- la réaction de la Commune était proportionnée;
- les canaux d'information choisis ont atteint leur cible ;
- un système d'alarme pour les personnes isolées et vulnérables devrait être envisagé.

Des réflexions sont encore en cours sur la communication en temps de crise, ceci afin d'améliorer les processus déjà en place. Des réflexions sont également menées au niveau fédéral et cantonal suite aux nombreuses alertes provoquées par les intempéries dans notre pays.

Enfin, il sied de relever que la Commune étudiait déjà avant la pollution la mise en place d'un système de surveillance microbiologique en ligne –ainsi que de systèmes de traitement de l'eau par ultra-violets (UV) pour ses propres sources.

En vous priant de bien vouloir prendre note de ce qui précède, je vous prie de croire, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, à l'assurance de ma parfaite considération.

Le Conseiller communal

responsable du dicastère des eaux, énergies et cadastres

Claude Monney